

[Aller au menu](#) [#banner-nav]

[Aller au contenu](#) [#content-wrap]

[Aller à la recherche](#) [#search]

Santé et qualité de vie au travail (SQVT) Université de Poitiers

[#]

Présentation de l'InterCAS



L'InterCAS est une association loi 1901 et a pour mission de promouvoir, étudier, coordonner, harmoniser, réaliser et organiser toutes œuvres et tous projets à caractère social, culturel et sportif intéressant les personnels de l'Université de Poitiers en activité ou en retraite, leurs conjoints ou assimilés, leurs enfants et autres personnes à charge.

S o n t m e m b r e s d e l ' I n t e r C A S :

Tous les personnels de l'Université de Poitiers inscrits sur les listes électorales de cet établissement (non inclus les personnels du CNRS) et les employés sur contrats spécifiques, les retraités de l'Université de Poitiers.

Dans le cadre des conventions avec les organismes dont ils relèvent, les personnels exerçant tout ou partie de leur activité professionnelle dans les locaux de l'Université de Poitiers peuvent participer aux activités proposées par l'InterCAS.

Il a été voté lors de l'Assemblée Générale de l'InterCAS du 9 mars 2017 la mise en place d'une adhésion annuelle obligatoire d'un montant de 5 € par foyer pour les personnels et les retraités souhaitant bénéficier des services de l'Association. En effet, réglementairement l'InterCAS ne peut fonctionner exclusivement sur des fonds provenant de l'Université, mais avec des dons ou subventions de partenaires et de ses adhérents.

L'InterCAS est représenté en justice dans tous les actes de la vie civile par son Président ou tout autre membre spécialement désigné à cet effet par le Conseil d'Administration de l'InterCas.

Université de Poitiers - 15, rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex 9 - France - Tél : (33) (0)5 49 45 30 00 - Fax : (33) (0)5 49 45 30 50 - webmaster@univ-poitiers.fr